

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration – jeudi 17/06/2021

Date de transmission de la convocation : 07/06/2021

1^{ère} convocation : oui

2^{nde} convocation : non

Président : Amaury VINCENT – Principal

Secrétaire de séance : Amaëlle LARGEAUD – AED

Quorum : atteint – 17 membres

Début de la séance : 18h05

RUBRIQUE I. Activités Pédagogiques & éducatives

Introduction

M. Vincent

M. le principal accueille les membres du CA.

Ajout à l'ordre du jour :

- modification des modalités de fonctionnement du CVC
- convention s : BlobSVT, le feuillet des Inco.
- Concession de logement

Approbation du PV du CA du 30/03/2021

1. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Rentrée 2021 : Point sur la rentrée – Effectifs, classes etc.
- Présentation / contexte
L'effectif de la rentrée 2021 est détaillé **Annexe 1**.
Le collègue accueillera 15 divisions avec un effectif /classe plus conséquent en 5^{ème} .

L'organisation de fin d'année est détaillé **Annexe 2** :
Les familles ont été informées des dispositions prise pour l'accueil des élèves à la fin de l'année scolaire.
Le calendrier de la rentrée 2021 est également communiqué sur le site du collège.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = PAS DE VOTE

2. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Bilan des actions et projets 2020/2021 – Annexe 3 – PAA
- Présentation / contexte
Malgré le contexte sanitaire, beaucoup de projets ont pu se dérouler. Ils sont énumérés au regard des parcours éducatifs dans le Programme Annuel des Actions (PAA). Ils ont touché toutes les disciplines et toutes classes. Une présentation du fonctionnement du CVC est du travail des commissions est réalisée par Mme Delmas. Investissement global pour les projets : 3424,60 €
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = PAS DE VOTE

3. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Projets 2021/2022
- Présentation / contexte
Les projets 2021-2022 sont présentés par les porteurs de projet ou M. Vincent. – **Annexe 4**
Ils seront ajoutés au PAA 201/2022 disponible sur le site du collège dans le courant de la rentrée.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = 0 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 0

4. Question / Point abordé

Mme Delmas

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Modification du règlement intérieur
- Présentation / contexte
La modification touche
la tenue vestimentaire des élèves, l'utilisation du téléphone portable et le conseil de discipline – **Annexe 5**
- Commentaires / débat
L'utilisation du portable est interdite au collège. Elle est autorisée sur le temps pédagogique après que l'enseignant ait donné son autorisation. En aucun cas, il s'agit de changer les bonnes habitudes qui sont déjà prises par les parents et les élèves : le portable peut continuer à rester au domicile, l'établissement possède tous les outils numériques nécessaires en cas de besoin.
La discussion sur la tenue vestimentaire ouvre le débat sur l'utilisation des vestiaires par les élèves à la rentrée. Pour l'heure seul le protocole sanitaire qui sera éventuellement mis à jour à cette période pourra définir les modalités d'usage (ou non) des vestiaires en EPS.
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 17 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 17

5. Question / Point abordé

Mme Delmas

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Modification du fonctionnement du CVC
- Présentation / contexte
La modification touche le nombre des membres – **Annexe 6**
- Commentaires / débat
35 membres : 26 élus dont 17 issus des délégués de classe (titulaires + suppléants) + 9 élèves du FSE.
La commission développement durable s'étoffe avec au moins 8 élèves éco-délégués répartis sur les 4 niveaux.

Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 17 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 17

RUBRIQUE II. Vie budgétaire et financière

1. Question / Point abordé

Mme Pouilloux

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Conventions
- Présentation / contexte
Dispositif d'apprentissage – CFA/Collège
Télépaiement
Exposition pour la semaine des sciences SVT
Le Feuilleton des inco.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant).=> **1 vote pour chaque convention**

Nombres de votants = 17 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 17

2. Question / Point abordé

Mme Pouilloux

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Concession de logement
- Présentation / contexte
Mise en location du logement du chef d'établissement.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 17 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 17

3. Question / Point abordé

Mme Pouilloux

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Marchés
- Présentation / contexte
Maintenance des extincteurs.
Surgelés
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant).=> **1 vote pour chaque reconduction**

Nombres de votants = 17 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 17

4. Question / Point abordé

Mme Pouilloux

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Dégradation – Contrat de dératization
- Présentation / contexte
5€ le remplacement ou la dégradation pour la carte de self.
Perte de livre ou dégradation dans l'établissement : coût du remplacement.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => **1 vote pour chaque**

Nombres de votants = 17 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 17

5. Question / Point abordé

Mme Landré

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Ventilation et prélèvements
- Présentation / contexte
Ventilation : 600€ pour les carnets de correspondance
Prélèvement sur fonds de réserve : 1500€- Remplacement des rayonnages – Restauration scolaire
2500€ - Rénovation de la Vie Scolaire – 500€ - Ajustement pour la maintenance.
- Commentaires / débat
La question de l'isolation des bâtiments est abordée et reste en suspens face aux pertes énergétiques importantes. Le projet est discuté avec le Département.
- Résultats du vote (le cas échéant) => **1 vote pour la ventilation et le prélèvement.**

Nombres de votants = 17

Contre = 0

Abstentions = 0

Pour = 17

RUBRIQUE III. Questions diverses

. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Pourquoi les élèves n'ont-ils de manuels scolaires, notamment pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur ou de tablette numérique ?
- Commentaires / débat
Pas de manuels scolaires pour 2 raisons :
 - 1) La volonté d'allègement des sacs des élèves
 - 2) Le choix pédagogique des équipes qui ne souhaitent pas s'appuyer sur des manuels dont les propositions pédagogiques ne leur correspondent pas ; sans parler de l'obsolescence liée à l'évolution des programmesLes élèves qui ne bénéficient pas d'ordinateur peuvent se voir prêter une tablette notamment pendant les périodes de distanciel mais pas seulement, en en faisant la demande au collège.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Monsieur le Principal clôt la séance à 19h45.

Rentrée 2021 : Effectifs, classes, etc.

15 divisions	Effectifs	Options
<ul style="list-style-type: none">• 4 cl. 6^{ème} ₍₂₃₎• 3 cl. 5^{ème} ₍₂₈₎• 4 cl. 4^{ème} ₍₂₄₎• 4 cl. 3^{ème} ₍₂₃₎	<ul style="list-style-type: none">• 91• 83• 98• 91	<ul style="list-style-type: none">• 5^{ème} : <u>Alld(1)</u> <u>Ita(2)</u> <u>Lat(2)</u>• 4^{ème} : <u>Ita(1)</u> <u>Alld(1)</u> <u>Lat(2)</u>• 3^{ème} : <u>Alld(2)</u> <u>Lat(2)</u>

Organisation de fin d'année & Sept 2021

Communication aux familles par Pronote

DNB 2021

- Lundi 28/06 et Mardi 29/06.
- Remise des documents aux élèves de 3^{ème} après la dernière épreuve du mardi.
- Les cours sont suspendus pour le DNB

Fin d'année

- Du mer. 30/06 au mar. 06/07
- Accueil des élèves après le DNB.
Professeurs mobilisés pour correction, préparation et projets de rentrée.
Sondage des familles.

Inscriptions 2021

- Accueil des parents pour l'inscription des élèves du 14/06 au 23/06

Sept. 2021 : Rentrée

- Pré-rentrée des professeurs : **mercredi 1^{er} septembre.**
- Rentrée des élèves de 6^{ème} : **jeudi 2 septembre**
- Rentrée des élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : **vendredi 3 septembre**



Domaines	6ème	5ème	4ème	3ème
Accompagnements Individualisés et Personnalisés - A.P.P.		A.P.P. Maîtrise de la langue (Mmes Chazotte et Masson) Lire et comprendre (Mme Cézard) De l'écran à l'écrit (Mme Nexon) Apprendre à apprendre (Mme Lardé, M. Bourgeois) Expression Orale (Mme Amant) Soutien-maths (M. Ferreira) Leçons (Mme Thomas) Exposé ton DD (Mme Serreschia)	A.P.P. Radio Caillié (Mme Thomas) Soutien-maths (M. Dupuis) Sago (Mme Lardé) Rédaction (Mme Nexon) Maîtrise de la langue (Mme Cézard) Lectures offertes (Mme Le Gaj) Archi - (Marie) Coup de pouce maths (M. Ferreira)	A.P.P. Travailler pour réussir (Mme Thomas) Rédaction (Mmes Chazotte & Serreschia) Maîtrise de la langue (Mme Nexon) Lectures (Mme Le Gaj) Éloquence (Mme Lardé) Soutien-maths (Mme Bourgeois) Coup de pouce maths (M. Ferreira) Autoportrait (Mme Lardé)
	Dispositif «Devoirs Fais» - 45min./jour - Tous les élèves (Mmes Amant, Gallardo, Masson, Proteau, Serreschia, Desseaux - M. Ferreira) Semaine des mathématiques: Fort-Boyard & Top Chef (Mme Proteau)			
Santé	Continuité dans le cycle 3 - Entrée en 6 ^{ème} - Dépistage infirmier (Mme Bourgeois) Rencontre de l'assistante sociale / Psy-EN (Mme Delmas) Petit-déjeuner et alimentation: partenariat CD79 (Mme Bourgeois) Apprendre à se connaître: l'attention // 6 ^{ème} CAMUS (Lardé)	Éducation à la sexualité: menstruation // ateliers ouverts pour les élèves-adolescentes (Mme Bourgeois)	Hygiène de vie / sommeil: étudiants en service sanitaire (Mme Bourgeois) Atelier Relaxation (Mme Michonnet / Mme Bourgeois)	Vie Affective & prévention (Mmes Bourgeois & Perrotin)
	Election et formation des délégués, Conseil de la Vie Collégienne (Mme Delmas et PP) Eco-délégués (Mme Lardé) - Semaine du DD (Mme Lardé) - Vivez toutes les langues (équipe langue) Budget participatif (Mme Serreschia) - Lutte contre le harcèlement (Marie) CVC - CVC évènements (Marie & Maillé)			
Citoyen Parcours Projets CESC	Savoirs Nager Cycle 3 (Mme Michonnet) Webinaire Harcèlement : 1 jour 1 act. - tous les 6 ^{ème} (Mme Serreschia) Pour que demain soit de miel, sauvegardons les abeilles! (Mme Perrotin)	Copie de reporters scientifiques - La montée des eaux: 5 And. ou 5 Cpt. (Mmes Guichet, Perrotin et Serreschia, M. Sarrasin) Prévention harcèlement (Mme Delmas) Prévention et Numérique: usage des réseaux sociaux et des écrans (EMC) (Mme Delmas - Génération Numérique) Prévention sécurité routière / simulateur 2 roues (Mme Delmas) Formation GQS (Mme Delmas - M. Sarrasin)	Handisport (Mme Michonnet, Pauline) E-pique : correspondance en classe de 4 ^{ème} (4 ^{ème} , Wat. & Mont. - Mme Vitré - équipe LV) Prévention harcèlement CVC (Mme Delmas // PP4ème) Expo 13-18: questions de justice - 01/02 au 05/02 (Mmes Loubreau et Miquel) Le consentement / savoir dire non / tasse de thé (Mme Loubreau, Mme Martin)	Selfies Ego/Egaux : autoportrait, autobiographie par la photographie (Mme Lardé) Rallye citoyen: 16 élèves (Mme Serreschia, M. Sarrasin) PSC1: élèves volontaires (Mme Delmas, M. Sarrasin) UNPACTE pour la planète (3W - Mme Thomas)
Avenir	Continuité des apprentissages Cycle 3 - Com. Ecoles / collèges Projets Ecoles / collège, formations, mutualisations, visites inclusives du collège, harmonisation CM2/6 ^{ème} (Mme Delmas) Evaluer les 3 - Sacoche (M. Dupuis et M. Sarrasin)	Apprendre à se connaître : confiance en soi, goût de l'effort et ambition Visite DEMETER-ENERGIE (M. Sarrasin)	Apprendre à s'orienter : connaissances des itinéraires post-3 - Accompagnement à l'orientation MFR ou lycées / Métiers ou Compagnonnage Bravo les artisans (Mme Delmas - PP)	Bravo les Artisans : stages du sac. Février et Piques Mme Delmas, M. Sarrasin Elaborer son parcours post-3 : entretiens individuels, accompagnement des PP Stages 3ème: du 09/11 au 13/11 Co-éducation 3 ^{ème} : Psy-EN (Mme Lardé) Découverte des enseignements facultatifs à la VV: 3 ^{ème} Bravo les artisans (Mme Delmas - PP)
Artistique et Culturel	Création d'un spectacle de marionnette: 6 Le Cleiry (Mme Lardé) Harry Potter (Mme Amant) Le souffle des mots (Mme Le Gaj) Moulin du Roc - Théâtre: 14/01 - Un furieux désir de bonheur. (Mme Le Gaj) Echange de courriers: correspondants Britanniques (Mmes Amant et Vitré) Cabanes de La Gajotte (Mmes Le Gaj et Lardé) Semaine de la Francophonie: 6 ^{ème} M. (Mme Chazotte)	Prix les Incorruptibles : club lecture (Mme Le Gaj et l'équipe de Lettres) Concours d'écriture // Médiathèque Niort (Mmes Le Gaj et Nexon) Faire la Une : 23/03 - 14-5 ^{ème} (Mme Le Gaj) Semaine de la Francophonie : 5 ^{ème} B & C. (Mme Chazotte)	Festival du film de l'aventure 4ème: film B.Bike & Base (Mme Lardé) E-pique : correspondance en classe de 4 ^{ème} (4 ^{ème} , Wat. & Mont. - Mme Vitré - équipe LV) Rencontre d'auteur : Bibliothèque de Niort (CAN) (Mmes Le Gaj et Cézard, M. Bourgeois) Concours de Nouvelles : 4 ^{ème} H et M (Mmes Cézard et Lardé)	Espagne au cœur : Exil et culture espagnol (Mme Gallardo) Des souris et des hommes Festival du film de l'aventure 4ème: Phare du bout du monde (Mme Lardé)
Ateliers pause-méridienne AS-UNSS		Ateliers chorale (Mme Gallardo) AS Dame : lundi - pause méridienne (Mme Michonnet) AS-UNSS : mercredi après-midi (Mmes Carré et Michonnet, M. Picard)		
	Options: LV	Allemand / Italien / Latin	Allemand / Latin	Allemand / Latin

Projection 2021 - 2022



Projet d'établissement
culture, ambition et réussite des élèves

V – SÉCURITÉ, REGLES DE VIE ET DISCIPLINE

[.....]

V -1.3 Comportement et règles de vie

- Les violences verbales, le harcèlement, les dégradations de biens personnels ou collectifs, les brimades les vols ou tentatives de vol, les violences physiques, le bizutage, le racket, les violences sexuelles, dans l'établissement ou à ses abords immédiats, constituent des infractions qui font selon les cas, l'objet de sanctions disciplinaires, voire de saisine de la justice.
- La tenue vestimentaire doit être correcte, propre, décente **et adaptée aux activités scolaires**. Cela interdit tout vêtement faisant la promotion de produits alcoolisés ou illicites.
- Toute introduction d'objets dangereux, voire d'armes, quelle qu'en soit la nature, est strictement interdite. A ce titre, les bombes aérosols (déodorants, laques...) ne sont pas autorisées.
- La loi interdit la consommation de tabac, d'alcool et l'usage de la cigarette électronique dans les établissements scolaires.

V - 1.5 Utilisation des téléphones portables

Conformément à la loi du 3 août 2018 et à l'article 511-5 du code de l'éducation, l'utilisation des téléphones portables et de tout équipement terminal de communication électronique (montres connectées, tablettes personnelles...) est strictement interdite dans l'enceinte du collège. Si un élève est en possession d'un téléphone, celui-ci devra être éteint et rangé de telle sorte qu'il ne soit pas visible.

Dans des circonstances exceptionnelles et jugées urgentes, à condition d'obtenir l'autorisation du chef d'établissement ou du C.P.E., un élève peut contacter ses responsables légaux avec son téléphone personnel à partir des bureaux de la vie scolaire.

En cas de manquement, l'élève s'expose aux punitions et sanctions prévues par le règlement intérieur, voire à la confiscation de son téléphone portable selon les modalités établies par la loi du 3 août 2018.

A des fins pédagogiques, un enseignant peut être amené à utiliser son propre téléphone portable en classe **et autoriser l'utilisation d'un smartphone personnel par les élèves**, après qu'il ait obtenu l'accord du chef d'établissement.

V - 3.3 Les sanctions disciplinaires

Elles concernent les atteintes aux personnes et aux biens, les manquements graves aux obligations des élèves et relèvent du Chef d'Etablissement ou du Conseil de Discipline.

L'échelle des sanctions est définie par le décret 851348 du 30 août 1985 modifié :

- l'avertissement
- le blâme (réprimande, rappel à l'ordre verbal et solennel adressé à l'élève par le Chef d'Etablissement en présence ou non de son ou ses représentants légaux)
- la mesure de responsabilisation, exécutée dans l'enceinte de l'établissement ou non, en dehors des heures d'enseignement, qui ne peut excéder vingt heures
- l'exclusion temporaire de la classe avec présence obligatoire dans l'établissement pour travaux d'intérêt scolaire ou général (8 jours maximum)
- l'exclusion temporaire de l'établissement ou de l'un des services annexes (8 jours maximum)
- l'exclusion définitive (prononcée exclusivement par le Conseil de Discipline)

Chacune de ces sanctions peut être assortie du sursis.

V - 3.4 Le conseil de discipline

Il est régi par les Décrets n°2019-909 du 30 août 2019 relatifs à la discipline dans les établissements d'enseignement du second degré et, par la Circulaire 2019-122 du 3 septembre 2019 relative à la prévention et la prise en charge des violences en milieu scolaire. Il peut prononcer une exclusion temporaire de l'établissement jusqu'à 8 jours maximum, et sinon définitive. Le Chef d'Etablissement, s'il l'estime, pour des raisons de sécurité des personnes et des biens, peut interdire par mesure conservatoire l'accès de l'établissement à un élève avant sa comparution.

Composition et modalités de désignation des membres

Le CVC est composé **d'au moins 35 membres** :

- **26 élèves élus** : **17 élèves issus de l'ensemble des délégués de classe – titulaires et suppléants – élus en leur sein (dont 5 du cycle 3 et 12 du cycle 4)**, 9 élèves représentants du FSE et élus au sein du FSE ;
- **4 élèves membres de droit** : les 4 élèves élus au CA du collège (titulaires et suppléants) ;
- **Au moins 2 personnels** (dont au moins un enseignant) désignés par M. Le Principal ;
- **1 représentant des parents** désigné par M. le Principal sur proposition des représentants des parents au conseil d'administration ;
- M. Le Principal, Président du CVC ;
- Mme la Conseillère d'Education.

Les élections sont organisées, au plus tard, la semaine qui suit l'élection des représentants au conseil d'administration, soit avant la 9^{ème} semaine.

Modalités de fonctionnement :

- Le CVC est présidé par M. Le Principal (qui peut se faire représenter par la CPE).
- Il se réunit sur convocation de M. Le Principal ou à la demande des élèves élus.
- Des commissions sont mises en place pour faciliter le travail du CVC.
- **Une commission « Développement Durable » est reconduite tous les ans et constitue le groupe de travail des « éco-délégués » composés d'au moins 8 élèves (idéalement, répartis sur les 4 niveaux).**